

# INVENTAIRE DES DECHETS RADIOACTIFS ELIMINES DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE (LBM)

Version actualisée à fin 2024



## Contexte réglementaire

Conformément à l'article R1333-16 du Code de la Santé Publique, le responsable d'une activité nucléaire tient à jour un inventaire des effluents rejetés et des déchets éliminés en précisant les exutoires retenus. Il met à la disposition du public une version de cet inventaire qui est actualisé chaque année.

Le Département Matériaux et Chimie (DMC) de la Direction Technique (DT) exploite le **Laboratoire de Biologie Médicale (LBM)** situé à Saint Denis.

Le **LBM** permet d'analyser les échantillons biologiques en provenance des Services de Prévention et de Santé au Travail des sites INB EDF en exploitation et déconstruction, dans le cadre de contrôles périodiques réalisés sur les chantiers ou à la suite d'une suspicion de contamination, pour évaluation de la potentielle contamination interne.

Le **LBM** fait l'objet d'un **enregistrement d'exercice d'activités nucléaire à des fins non médicales** au titre du Code de la Santé publique (T930712).

Ce laboratoire ne produit pas d'effluent liquide ou gazeux contaminé. Seul l'inventaire des déchets radioactifs est présenté ci-après.

## Gestion des déchets radioactifs

Les modalités de gestion des déchets radioactifs sont décrites dans **un plan de gestion dédié transmis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) dans le cadre de l'enregistrement de l'activité nucléaire.**

**Les déchets radioactifs sont gérés de manière à n'avoir aucune interaction avec les eaux (nappe et cours d'eau) et les sols.** Les opérations de tri, de conditionnement, de préparation à l'expédition s'effectuent dans des locaux spécifiques.

Avant de sortir des bâtiments, ils sont emballés ou conditionnés selon leurs caractéristiques pour prévenir tout transfert de la radioactivité dans l'environnement.

Les déchets conditionnés et contrôlés sont ensuite expédiés vers les filières de traitement et de stockage réservées aux déchets radioactifs :

→ le Centre Industriel de Regroupement, d'Entreposage et de Stockage des déchets de très faible activité (CIRES) exploité par l'Andra et situé à Morvilliers (Aube) ;

→ l'installation Centraco exploitée par Cyclife France et située à Marcoule (Gard) qui reçoit les déchets de faible activité destinés à l'incinération et à la fusion. Après cette réduction de volume, les déchets sont évacués vers l'un des deux centres de stockage exploités par l'ANDRA.

## Inventaire des déchets radioactifs éliminés en 2024

Nature du déchet	Date d'enlèvement	Poids déchets conditionnés (Kg)	Mode de traitement & code
Solides incinérables	19/09/2024	518	"I" Incinération
Solides non compactables	19/09/2024	188	"ST" Stockage
Solutions aqueuses monophasiques	19/09/2024	325	"I" Incinération